



SWISSFOUNDATIONS

EXERCICE DES DROITS D'ACTIONNAIRE ET DIALOGUE ACTIONNARIAL

Vincent Kaufmann, Directeur

Olivier Gros, Senior Relationship Manager

26 janvier 2023



● ethos

1. Investissement Socialement Responsable (ISR)
2. Exercice des droits d'actionnaires : vote et dialogue actionnarial
3. Ethos et SwissFoundation



INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE (ISR)

LES OBJECTIFS

MINIMISER LES RISQUES FINANCIERS ET DE RÉPUTATION (taxes, litiges, indemnisations, etc.)			MAXIMISER LES BÉNÉFICES EXTRA-FINANCIERS AU NIVEAU SOCIÉTAL		
 Environnement (E) Atteintes majeures à l'environnement, etc.	 Social (S) Violation droits humains Etc.	 Gouvernance (G) Corruption, cartel Etc.	 Environnement (E) Limiter les émissions de CO2 Etc.	 Social (S) Conditions et cadres de travail propices Etc.	 Gouvernance (G) Respect des meilleures pratiques



MEILLEUR RATIO RENDEMENT/RISQUE ET BÉNÉFICES EXTRA-FINANCIERS SUPÉRIEURS

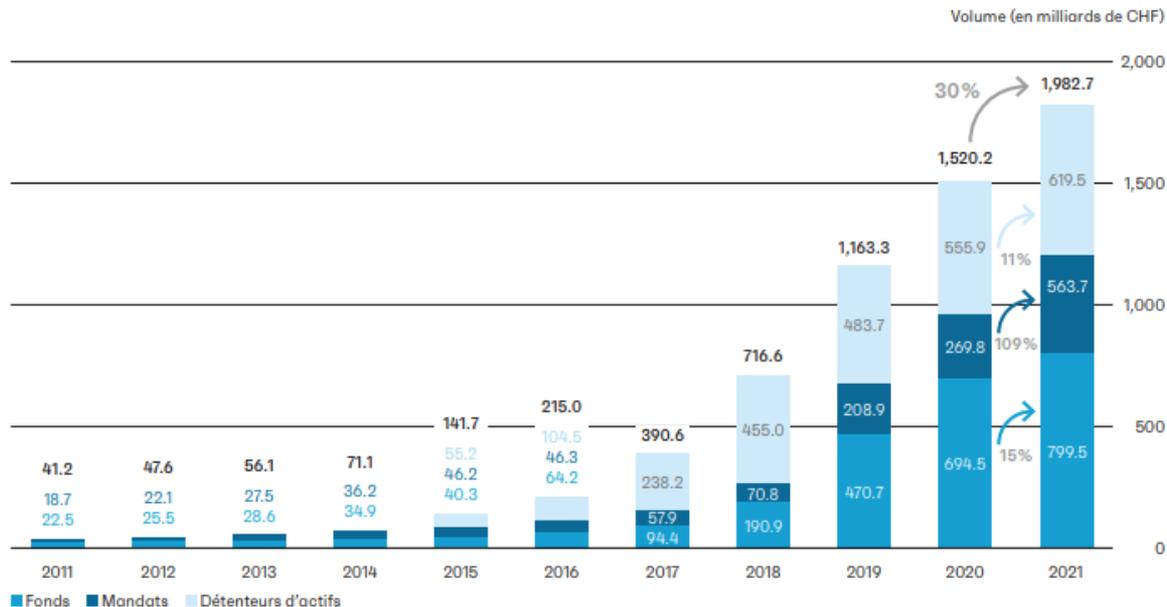


INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE (ISR) CROISSANCE DES ACTIFS «DURABLES» EN SUISSE

Évolution de l'investissement durable en Suisse
(en milliards de CHF)

Source: Swiss Sustainable Finance

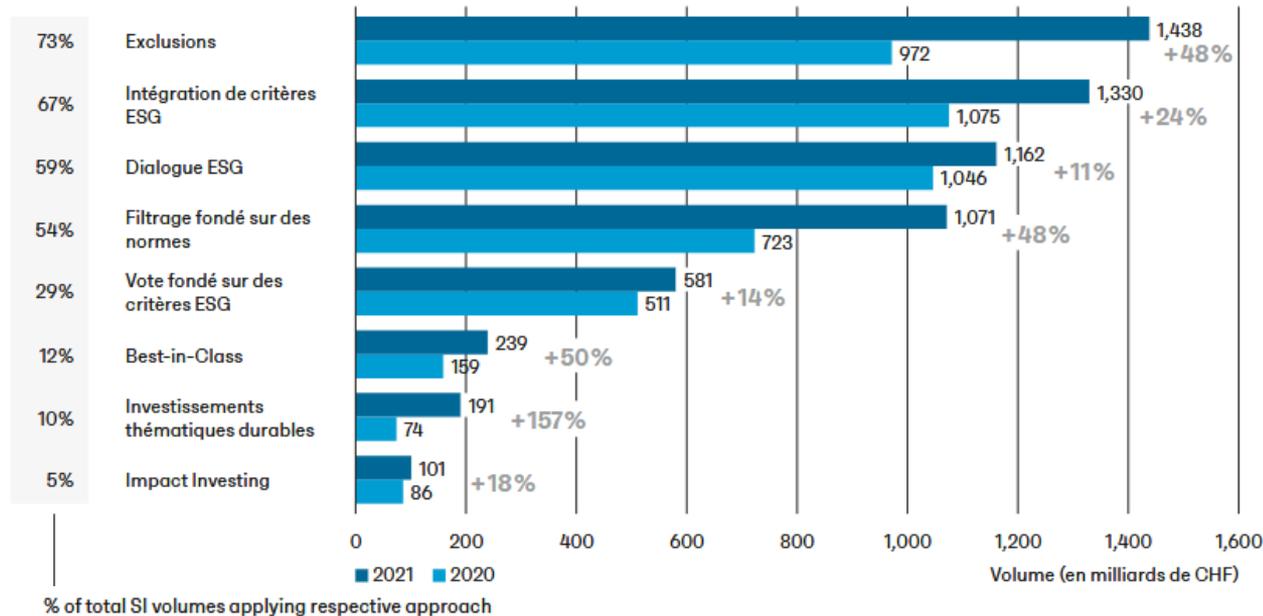
Source : Swiss Sustainable Investment Market Study 2022 ([lien](#))



INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE (ISR) LES DIFFÉRENTES APPROCHES

Évolution des approches d'investissement durable
(en milliards de CHF) (n=81)

Source : Swiss Sustainable Investment Market Study 2022 ([lien](#))



LES PRINCIPES D'ETHOS POUR L'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

DOCUMENT DISPONIBLE : [LIEN](#)

RESPONSABILITÉ FIDUCIAIRE D'INVESTISSEUR

1. Agir en investisseur responsable (indépendance, professionnalisme, transparence)

SÉLECTION DES TITRES EN PORTEFEUILLE

2. Exclure les sociétés dont les produits sont incompatibles avec les valeurs définies
3. Exclure les sociétés dont le comportement viole gravement les principes fondamentaux
4. Evaluer les sociétés selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance
5. Prendre en compte le changement climatique dans la politique de placement
6. Evaluer les sociétés selon leur impact environnemental et social

EXERCICE ACTIF DES DROITS D'ACTIONNAIRE

7. Exercer les droits de vote d'actionnaire
8. Engager un dialogue actionnarial avec les instances dirigeantes des sociétés
9. Intensifier les mesures d'actionnariat actif si nécessaire

● ethos

1. Investissement Socialement Responsable (ISR)
2. Exercice des droits d'actionnaires :
vote et dialogue actionnarial
3. Ethos et SwissFoundation



● ethos

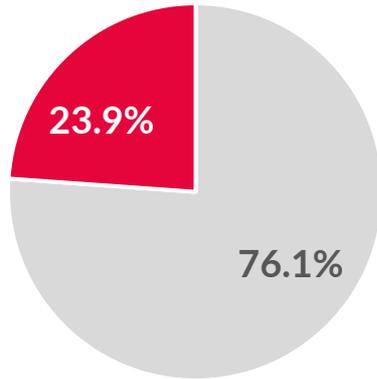
ACTIONNARIAT ACTIF

DÉFINITION

- Définition :
 - › L'actionnariat actif est l'utilisation des droits sociaux d'actionnaires pour influencer le comportement des entreprises pour améliorer leur stratégie et leur performance financière (activisme) et / ou leur profil environnemental, social et de gouvernance (ESG).
 - › Il s'agit d'un processus structuré qui comprend un dialogue et un suivi continu des entreprises.
 - › Ces interactions peuvent être menées individuellement ou conjointement avec d'autres investisseurs (<https://www.unpri.org/listed-equity/introduction-to-active-ownership-in-listed-equity-/2719.article>)
- L'influence des actionnaires est exercé par le biais de :
 - › Exercice des droits de vote
 - › Dialogue discret (engagement)
 - › Regroupement collectif d'investisseurs (engagement collaboratif)
 - › Intervention à l'assemblée générale
 - › Résolutions d'actionnaires

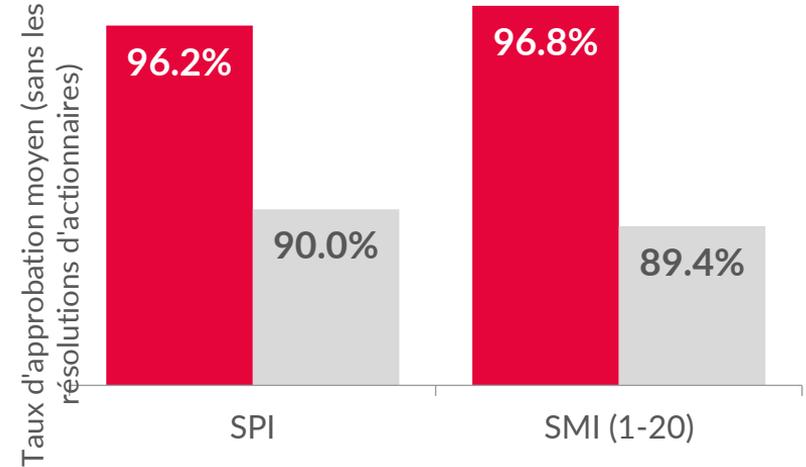
POSITIONS DE VOTE D'ETHOS EN 2022 UNIVERS DU SWISS PERFORMANCE INDEX

RECOMMANDATIONS DE VOTE ETHOS



■ Pour ■ Contre

TAUX D'APPROBATION SELON LA POSITION D'ETHOS*



■ Position de vote d'Ethos : POUR
■ Position de vote d'Ethos : CONTRE

RÉSOLUTIONS D'ACTIONNAIRES À L'AG 2022 DU CREDIT SUISSE GROUP (CS)

FINANCEMENT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE (I)

1. CS a octroyé pour plus de USD 80 milliards de crédits et autres services de banques d'affaires à des sociétés actives dans les énergies fossiles depuis 2015*
 - › 4ème exposition européenne & 19ème exposition mondiale
2. Suite au dialogue, CS introduit en novembre 2021 des restrictions sur le financement des sociétés actives dans le charbon
 - › Exceptions possibles & politiques insatisfaisantes en matière de restrictions du financement des énergies fossiles non-conventionnelles
3. Ethos s'est associé à ShareAction et 11 investisseurs représentant plus de EUR 2'000 milliards dont :
 - › Amundi, LGPS, Publica, PK Post, PK Stadt Zürich, PK Bern, BLPK, CP Etat Genève, CAP, CIEPP
3. Pour l'AG du 29 avril 2022, résolution déposée le 4 mars demandant un changement statutaire pour que CS améliore sa transparence sur son calendrier de sortie du financement des énergies fossiles en ligne avec son objectif de 1.5°
4. Nombreuses interactions avec les responsables du CS pour négocier un compromis permettant un retrait de la résolution entre le dépôt de la résolution et la publication de l'OJ (3 conférences téléphoniques)

●ethos

RÉSOLUTIONS D'ACTIONNAIRES À L'AG 2022 DU CREDIT SUISSE GROUP (CS) FINANCEMENT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE (III)

6. Ethos et ShareAction, en accord avec les «co-filers», estiment que les mesures sont insatisfaisantes pour les raisons suivantes :
 - › Pas d'engagement sur la réduction de l'exposition au pétrole et gaz de schiste
 - › Inscription dans les statuts rend le conseil responsable des mesures prises
7. La résolution récolte un soutien de 18.52% de vote « pour » et 4.27% d'abstention malgré :
 - › Les recommandations négatives de ISS et Glass Lewis qui ne sont pas favorables l'idée de changer les statuts
 - › Le refus des actionnaires qataris (10% du capital)
8. Le dialogue avec CS se poursuit pour le suivi des mesures déjà annoncées

RÉSOLUTIONS D'ACTIONNAIRES À L'AG 2022 DU CREDIT SUISSE GROUP (CS)

FINANCEMENT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE (II)

- Extrait du communiqué de presse lors de la publication de l'OJ de l'AG (30.03.2022)
- Inclure le reporting demandé par la résolution dans le prochain rapport;
- Introduire une limitation du financement des entreprises qui génère plus de 25% de leur chiffre d'affaires dans les «oil sands» ainsi celles actives dans l'extraction minière en mer profonde ainsi que du pétrole et du gaz de l'Arctique.

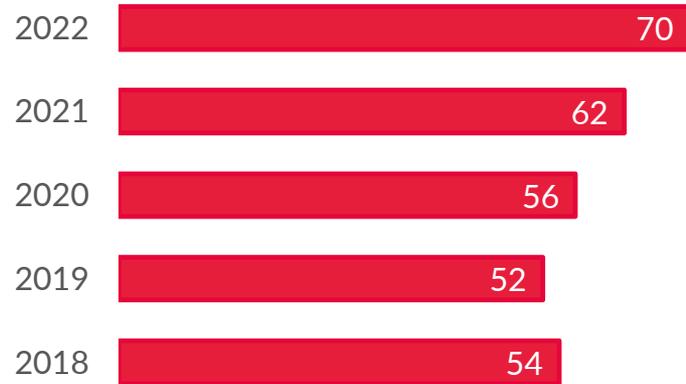
Proposition de modifier les statuts de Credit Suisse Group AG concernant la stratégie et la communication relatives au changement climatique (actifs relatifs aux combustibles fossiles)

Le Conseil d'administration a reçu une proposition d'actionnaire de la part de la Fondation Ethos, de ShareAction et de onze investisseurs institutionnels concernant la stratégie et la communication du Credit Suisse relatives au changement climatique, une attention particulière étant portée à l'orientation, aux informations diffusées et au reporting en lien avec les secteurs du pétrole, du gaz et du charbon. La demande propose que les statuts de Credit Suisse Group AG soient modifiés pour inclure un nouvel article. Le Conseil d'administration approuve certes les objectifs de cette proposition, mais il ne pense pas que ce reporting supplémentaire doit faire l'objet d'une modification des statuts de la banque. Le Conseil d'administration a déjà décidé d'inclure le reporting supplémentaire demandé dans la proposition d'actionnaire dans le Rapport sur le développement durable 2022 du Credit Suisse (ou reporting TCFD, Task Force on Climate-related Financial Disclosures) et de soumettre le Rapport sur le développement durable 2022 (ou communications TCFD) à un vote consultatif des actionnaires lors de l'AG 2023. En outre, le Credit Suisse a décidé d'introduire de nouvelles restrictions relatives au financement des schistes bitumineux, de l'extraction minière en mer profonde ainsi que du pétrole et du gaz de l'Arctique. En outre, en raison des obligations de reporting conformes au droit suisse nouvellement introduites sur les questions non financières, qui entreront en vigueur pour l'exercice 2023, le Conseil d'administration a l'intention de proposer les changements demandés aux statuts lors de l'AG 2023. Le Conseil d'administration recommande donc aux actionnaires de voter contre cette proposition.

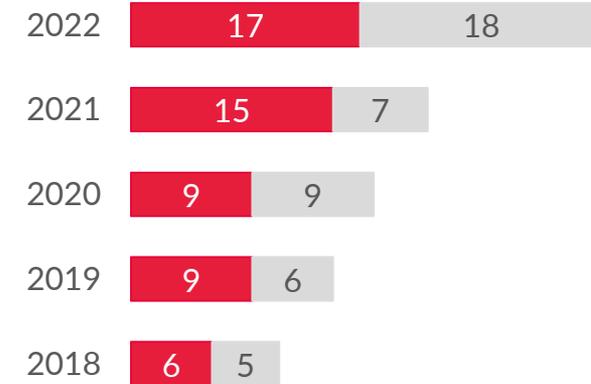
CHANGEMENT CLIMATIQUE - TENDANCES

TRANSPARENCE DES ÉMISSIONS ET OBJECTIFS DE RÉDUCTIONS

NOMBRE DE SOCIÉTÉS PARTICIPANT AU CARBON DISCLOSURE PROJECT (CDP)



NOMBRE DE SOCIÉTÉS AVEC DES OBJECTIFS DE RÉDUCTION de CO₂ LIÉS À LA SCIENCE «SBTi»



- Sociétés avec objectifs approuvés par la SBTi
- Sociétés engagées à soumettre leurs objectifs à la SBTi

ENGAGEMENT COLLECTIF ET DIRECT

THÉMATIQUE CHANGEMENT CLIMATIQUE : EX. CLIMATE ACTION 100+

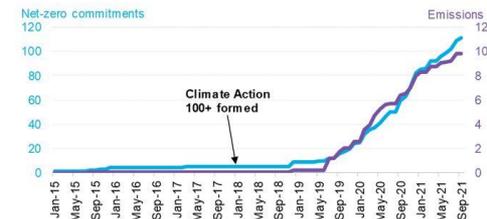
A proud participant of:



- Contexte
 - › Un faible nombre d'entreprises est à l'origine d'émissions de CO2 relativement élevées
- Processus
 - › Engagement des entreprises les plus émettrices, soit 167 entreprises de 33 pays (>80% des émissions annuelles)
 - › 617 investisseurs institutionnels avec USD 60'000 milliards d'actifs sous gestion
 - › Coordonné par les PRI et des réseaux régionaux
 - › Ethos engage directement Nestlé, Holcim & Thyssenkrupp pour le compte de l'initiative
- Objectifs
 - › Objectifs de réduction compatibles avec 1,5°C, gouvernance appropriée, rapports ciblés

- Résultat
 - › 111 des 167 entreprises ciblées ont désormais un objectif « zéro émission nette»
- Effet
 - › -3,7 milliards de tonnes de CO2 par an (2030)
 - ≈ émissions annuelles de l'Inde et du Japon
 - › -9,8 milliards de tonnes de CO2 par an (2050)
 - ≈ émissions annuelles de la Chine

Figure 1: Net-zero commitments and emissions addressed under targets for Climate Action 100+ focus companies



(Source : BloombergNEF, 24.09.2021)

Source: BloombergNEF, Climate Action 100+, Bloomberg Terminal. Note: Emissions are based on the portion of a company's carbon footprint that is included in the net-zero target.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

LE CAS HOLCIM (1)

- Depuis 2017 : dialogue régulier entre Ethos et les instances dirigeantes d'Holcim
- Décembre 2019 : Objectifs à court terme d'émissions de CO2 vérifiés par l'initiative SBTi
- Février 2020 : Objectifs de réduction du CO2 liés au système de rémunération
- Décembre 2020 : Lettre formelle pour demander un vote Say on Climate. Holcim accepte pour l'AG 2022
- Mai 2022 : Holcim organise un vote sur son nouveau rapport climatique lors de l'AG 2022 (Say on Climate)
- Ethos recommande de refuser le rapport :
 - › L'objectif de réduction 2030 n'est pas aligné à un réchauffement de 1.5°
 - › Les réductions de CO2 après 2030 sont principalement dépendantes de technologies «CCUS»
 - › Les dépenses d'investissement (CAPEX) pour ces technologies ne sont pas mentionnées dans le rapport climatique
 - › Holcim ne confirme pas que les CAPEX sont alignés à un scénario 1.5°
- Mai 2022 : Envoi du rapport d'Ethos à la société et discussion sur les améliorations attendues par Ethos
- Juillet et novembre 2022: Rencontre avec la CFO

CHANGEMENT CLIMATIQUE

LE CAS HOLCIM (2)

- Novembre 2022 : Holcim annonce son nouvel objectif de réduction de CO2 compatible avec un réchauffement de 1.5° et confirmé par la SBTi
 - › Réduction de l'objectif 2030 à 450 kgCO2/tonnes ciment
 - › Annonce d'un nouveau rapport et vote «Say on Climate»* pour l'AG 2023

*Holcim organise volontairement un vote sur sa stratégie climatique

Media release • 10 November 2022

HOLCIM UPGRADES ITS 2030 CLIMATE TARGETS IN LINE WITH SBTI 1.5°C FRAMEWORK

- Holcim's 2030 climate targets validated by SBTi in line with 1.5°C scenario
- Accelerating Holcim's commitment to decarbonize building

Documents

→ [Media release - EN](#)

In its new 2030 targets, Holcim upgraded its target to reduce scope 1 and 2 emissions per ton of cementitious by 25% by 2030 from a 2018 base year. Holcim commits to reduce gross scope 1 GHG emissions by 22.4% per ton of cementitious material and scope 2 GHG emissions by 65% per ton of cementitious materials within the same timeframe¹. For other indirect emissions on scope 3, Holcim commits to reducing CO₂ per ton of clinker and cement purchased from third parties by 25.1% from a 2020 base year. Holcim's new 2030 targets and base years have been adjusted to reflect recent optimization of the company's portfolio.

Full details of Holcim's climate journey will be disclosed in its upcoming Climate Report, to be submitted for shareholder approval at the company's next Annual General Meeting on 4 May 2023.

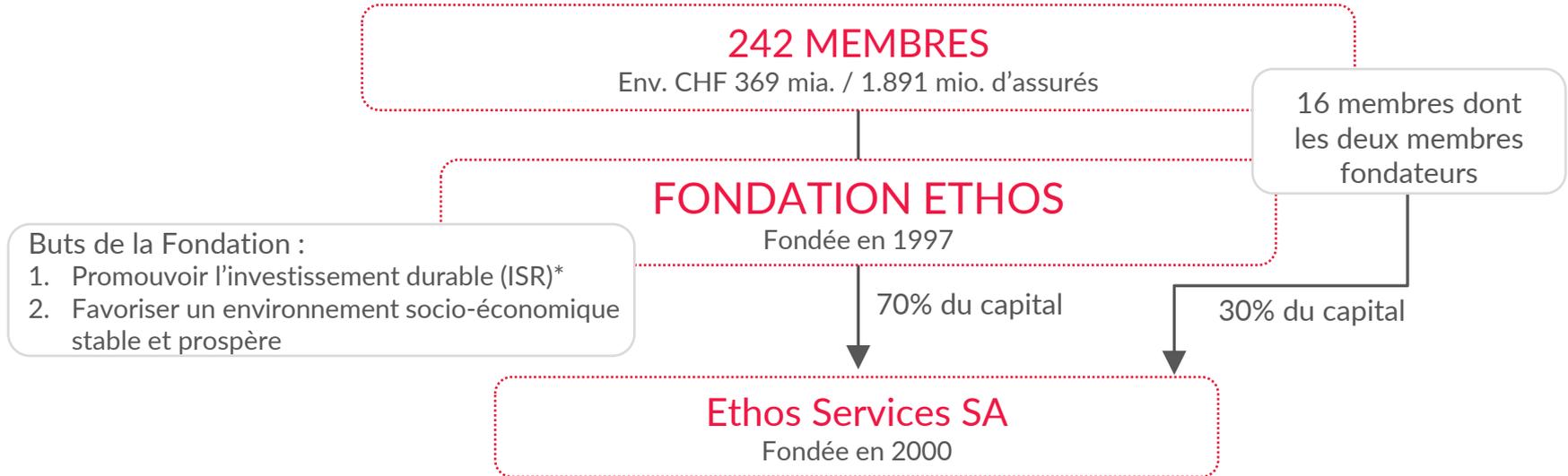
● ethos

1. Investissement Socialement Responsable (ISR)
2. Exercice des droits d'actionnaires : vote et dialogue actionnarial
3. Ethos et SwissFoundation



GRUPE ETHOS – PIONNIER DE L'ISR* EN SUISSE DEPUIS 1997

LIEN SUR NOTRE SITE : WWW.ETHOSFUND.CH



* Investissement Socialement Responsable

LES PRESTATIONS D'ETHOS SERVICES SA ENTIÈREMENT DÉDIÉES À L'ISR

LIEN SUR NOTRE SITE : WWW.ETHOSFUND.CH

SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT DURABLE

- Plusieurs fonds de placement et mandats de gestion de fortune
- Trois indices ESG

RECOMMANDATIONS DE VOTE (AG SUISSES ET INTERNATIONALES)

- Plus de 230 clients => CHF 50 mias d'actions suisses, plus de 20 mias d'actions monde

DIALOGUE ACTIONNARIAL : ETHOS ENGAGEMENT POOL (EEP)

- EEP Suisse (171 IP + fondations, CHF 364 mias de fortune)
- EEP International (103 IP, CHF 296 mias de fortune)

CONSEILS ISR

- Ratings ESG et carbone, controverses et exclusions sur portefeuille et société cotées

E-PLATEFOME D'ETHOS

- Un accès à la plateforme électronique d'Ethos est fourni pour toutes les prestations ci-dessus

PROPOSITIONS POUR LES MEMBRES DE SWISSFOUNDATIONS RÉDUCTION SUR CERTAINS SERVICES D'ETHOS SERVICES SA

EXERCICE DES DROITS DE VOTE POUR LES PLUS PETITES FONDATIONS

- › Exercice gratuit des droits de vote pour les assemblées générales d'entreprises suisses
- › Exercice des droits de vote selon les lignes directrices d'Ethos
- › Rapport général trimestriel sur les positions de vote de toutes les sociétés du SPI

CONDITIONS PRÉALABLES

- › La fondation devient membre de l'Ethos
- › Est membre de l'Ethos Engagement Pool Suisse (CHF 2'500 p.a.)
- › Les AuM en actions CH sont inférieurs à CHF 10 mios

EXERCICE DES DROITS DE VOTE POUR LES GRANDES FONDATIONS

- › 50% de réduction sur l'exercice des droits de vote pour les assemblées générales d'entreprises suisses
- › Exercice des droits de vote selon les lignes directrices d'Ethos
- › Accès à la plateforme client électronique avec rapport de vote personnalisé

CONDITIONS PRÉALABLES

- › Souscrire au contrat d'analyse des d'AG (à partir de CHF 4'000 par an)

PROPOSITIONS POUR LES MEMBRES DE SWISSFOUNDATIONS

MOTIVATION

- SwissFoundations et Ethos soutiennent les fondations suisses dans leur volonté d'être des actionnaires actifs et d'exercer leurs droits, notamment :
 - › Exercer ses droits de vote aux assemblées générales et
 - › Engager un dialogue actionnarial avec les sociétés cotées dans le cadre des Ethos Engagement Pools
- Dans le cadre de cette collaboration, les membres de SwissFoundations bénéficient des mêmes avantages que les membres de la Fondation Ethos, en particulier en ce qui concerne les avantages liés à l'exercice des droits de vote
- Ethos prévoit d'organiser à l'avenir des séances d'information annuelles pour les fondations, lors desquelles une rétrospective de la saison des assemblées générales et un aperçu des développements attendus dans le domaine de l'Investissement Socialement Responsable (ISR)

Siège

Place de Pont-Rouge 1 / Case postale 1051 / 1211 Genève 26
T +41 22 716 15 55 / F +41 22 716 15 56

Bureau de Zurich

Glockengasse 18 / 8001 Zurich
T +41 44 421 41 11 / F +41 44 421 41 12

www.ethosfund.ch



Signatory of:



Ce document de marketing est émis par Ethos Services SA. Il n'est pas destiné à être distribué ou utilisé par des personnes physiques ou des entités qui seraient citoyennes d'un Etat ou auraient leur résidence dans un lieu, Etat, pays ou juridiction dans lesquels sa distribution, publication, mise à disposition ou utilisation seraient contraires aux lois ou règlements en vigueur. Seule la dernière version du prospectus, des règlements ainsi que du rapport annuel du fonds ou du compartiment de fonds doit être considérée comme une publication sur la base de laquelle se fondent les décisions de placement. Ces documents sont disponibles sur le site www.ethosfund.ch ou auprès de chacun des bureaux Ethos mentionnés ci-dessus. Les informations ou données contenues dans le présent document ne constituent ni une offre, ni une sollicitation à acheter, à vendre ou à souscrire à des titres ou à d'autres instruments financiers. Les informations, avis et évaluations qu'il contient reflètent un jugement au moment de sa publication et sont susceptibles d'être modifiés sans notification préalable. Ethos Services SA n'a pris aucune mesure pour s'assurer que les fonds ou compartiments de fonds auxquels il est fait référence dans le présent document sont adaptés à chaque investisseur en particulier, et ce document ne saurait remplacer un jugement indépendant. La valeur et les revenus tirés des titres ou des instruments financiers mentionnés dans le présent document peuvent fluctuer à la hausse ou à la baisse, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas la totalité du montant initialement investi. Les facteurs de risque sont décrits dans le prospectus du fonds. Aussi n'est-il pas prévu de les reproduire ici dans leur intégralité. La performance passée ne saurait préjuger ou constituer une garantie des résultats futurs. Les données relatives à la performance n'incluent ni les commissions, ni les frais prélevés lors de la souscription ou le rachat de parts. Ce matériel de marketing n'a pas pour objet de remplacer la documentation détaillée émise par le fonds ou les informations que les investisseurs doivent obtenir du ou des intermédiaires financiers en charge de leurs investissements dans les actions des fonds ou du compartiment de fonds mentionnés dans ce document. Lorsque le portefeuille se compose d'actifs libellés dans d'autres monnaies, le risque lié aux variations des taux de change peut subsister.